



# PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Direction départementale des territoires

Bordereau d'envoi

Service environnement Pôle Nature Unité Patrimoine Naturel

<u>Destinataires</u>: Liste des mairies

Affaire suivie par : Christiane BAUDOIN Tél : 04.75.66.70.13 christiane.baudoin@ardeche.gouv.fr

Privas, le 0 2 JAN, 2020

<u>Objet</u>: Arrêté préfectoral fixant la liste des 26 lieutenants de louveterie sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche

Nombre de page(s): celle-ci + 5

Désignation de pièces	Nombre	Observations	
Arrêté préfectoral en date du 11 décembre 2019 fixant la liste des 26 lieutenants de louveterie sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche	1	Pour information	
Amélé consultable à l'accue	eil .		

Le Responsable du Pôle Nature

ACA NA

.



#### PREFET DE L'ARDECHE

Direction départementale des territoires Service environnement

# ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 07-8043 .42-44-043 fixant la liste des 26 licutenants de louveterie sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche

Le préfet de l'Ardèche, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement livre IV, titre II, Chasse et notamment les articles L.427-1 à L.427-7 et L.428-20 :

VU le code de l'environnement livre IV, titre II, Chasse et notamment les articles R.427-1 à R.427-4;

VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux lieutenants de louveterie ;

VU la documentation technique du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire en date du 12 juillet 2019 relative aux lieutenants de louveterie,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014-352-0004 du 18 décembre 2014 modifié fixant la liste des lieutenants de louveterie sur les 22 circonscriptions du département de l'Ardèche,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2017-03-24-002 du 24 mars 2017 modifiant l'arrêté préfectoral n° 2014-352-004 du 18 décembre 2014,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2018-06-28-007 du 28 juin 2018 fixant la liste des 27 lieutenants de louveterie sur les 22 circonscriptions du département de l'Ardèche,

VU l'avis de monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche;

VU l'avis du représentant de l'association des lieutenants de louveterie de France;

VU l'examen du groupe informel départemental en date du 4 décembre 2019 ;

CONSIDERANT que les lieutenants de louveterie sont régulièrement sollicités pour procéder à la destruction administrative de sangliers en raison des dégâts et nuisances provoqués par le haut niveau de la population de cette espèce ;

CONSIDERANT que le loup est susceptible d'être présent en Ardèche depuis 2012 et que les lieutenants de louveterie concourent aux interventions sur cette espèce dans un cadre réglementaire spécifique;

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

#### Arrête

#### Article 1er:

Sont nommés (ou confirmés dans leurs fonctions) à compter du 1er janvier 2020 jusqu'au

31 décembre 2024, vingt-et-un (21) lieutenants de louveterie accompagnés de cinq (5) suppléants sur les vingt-et-une circonscriptions du département de l'Ardèche :

## 1ère circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Jean Louis CHABRIOL, né le 24/02/1961 à VALENCE (26) et demeurant à 11 rue Petite 07300 GLUN

ANDANCE, ANNONAY, BOGY, BOULIEU-LES-ANNONAY, BROSSAINC, CHAMPAGNE, CHARNAS, COLOMBIER-LE-CARDINAL, DAVEZIEUX, FELINES, LALOUVESC, LIMONY, MONESTIER, PEAUGRES, PEYRAUD, ROIFFIEUX, SAINT-ALBAN-D'AY, SAINT-CLAIR, SAINT-CYR, SAINT-DESIRAT, SAINT-ETIENNE-DE-VALOUX, SAINT-JACQUES-D'ATTICIEUX, SAINT-JULIEN-VOCANCE, SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY, SAINT-PIERRE-SUR-DOUX, SAINT-SYMPHORIEN-DE-MAHUN, SATILLIEU, SAVAS, SERRIERES, TALENCIEUX, THORRENC, VANOSC, VERNOSC-LES-ANNONAY, VILLEVOCANCE, VINZIEUX, VOCANCE.

# 2ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Jean-Christophe LUBAC, né le 07/01/1981 à LYON (69) et demeurant 1035 c Chemin de Dartaise 26400 GRANE

Suppléant: M. Nicolas CHAMBRON, né le 16/03/1987 à LYON (69) et demeurant 4680 route de Loriol 26400 GRANE

ARDOIX, ARRAS-SUR-RHONE, CHATEAUBOURG, CHEMINAS, ECLASSAN, ETABLES, GLUN, LEMPS, MAUVES, OZON, PLATS, PREAUX, QUINTENAS, SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN, SAINT-JEAN-DE-MUZOLS, SAINT-JEURE-D'AY, SAINT-ROMAIN-D'AY, SAINT-ROMAIN-DE-LERPS, SAINT-SYLVESTRE, SAINT-VICTOR, SARRAS, SECHERAS, TOURNON-SUR-RHONE, VAUDEVANT, VION.

## 3ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Lilian GERENTES, né le 01/12/1979 à LE PUY EN VELAY (43) et demeurant 15 rue Jean GIRAUDAUX 07210 CHOMERAC

Suppléant: M. Omer CHARRE, né le 03/01/1947 à BOREE (07) et demeurant à Les Près de la Grange 07570 DESAIGNES

ARCENS, BOREE, CHAMBON, CHANEAC, DESAIGNES, DEVESSET, DORNAS, LABATIE-D'ANDAURE, LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC, MARIAC, MARS, ROCHETTE, ROCHEPAULE, SAINT-AGREVE, SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES, SAINT-ANDRE-EN-VIVARAIS, SAINT-CLEMENT, SAINT-JEAN-ROURE, SAINT-JEURE-D'ANDAURE, SAINT-JULIEN-D'INTRES, SAINT-MARTIAL, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.

#### 4ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Mickaël BRUNEL, né le 20/12/1978 à VALENCE (26) et demeurant 1525 chemin des Bonnets de Ladreyts 07130 TOULAUD

ARLEBOSC, BOUCIEU-LE-ROI, BOZAS, COLOMBIER-LE-JEUNE, COLOMBIER-LE-VIEUX, CRESTET, EMPURANY, GILHOC-SUR-ORMEZE, LAFARRE, LAMASTRE, NOZIERES, PAILHARES, SAINT-BARTHELEMY-GROZON, SAINT-BASILE, SAINT-FELICIEN.

#### 5ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Jean Paul VEROT, né le 01/06/1959 à VALENCE (26) et demeurant à Le Creux de Char 07130 TOULAUD

ALBOUSSIERE, BEAUCHASTEL, BOFFRES, CHAMPIS, CHATEAUNEUF-DE-VERNOUX, CHARMES-SUR-RIIONE, CORNAS, DUNIERES-SUR-EYRIEUX, GILHAC-ET-BRUZAC, GUILHERAND, SAINT-APOLLINAIRE-DE-RIAS, SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX, SAINT-GEORGES-LES-BAINS, SAINT-JULIEN-LE-ROUX, SAINT-LAURENT-DU-PAPE, SAINT-PERAY, SOYONS, TOULAUD, VERNOUX-EN-VIVARAIS.

# 6ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Jean François PHILIPPOT, né le 25/10/1966 à VALENCE (26) et demeurant route de Mezilhac 07190 MARCOLS LES EAUX

ACCONS, ALBON, BEAUVENE, BELSENTES, CHALENCON, CHEYLARD, GLUIRAS, ISSAMOULENC, JAUNAC, MARCOLS-LES-EAUX, SAINT-BARTHELEMY-LE-MEIL, SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD, SAINT-CHRISTOL, SAINT-ETIENNE-DE-SERRE, SAINT-GENEST-LACHAMP, SAINT-JEAN-CHAMBRE, SAINT-JULIEN-DU-GUA, SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON, SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX, SAINT-MICHEL-D'AURANCE, SAINT-PIERREVILLE, SAINT-PRIX, SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT, SILHAC.

# 7ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Jacques VERNET, né le 09/09/1953 à SAINT-JULIEN-DU-GUA (07) et demeurant à Plaines de Liviers 07000 LYAS

AJOUX, ALISSAS, COUX, CREYSSEILLES, FLAVIAC, FREYSSENET, LYAS, OLLIERES-SUR-EYRIEUX, POURCHERES, POUZIN, PRANLES, PRIVAS, ROMPON, SAINT-CIERGE-LASERRE, SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN, SAINT-PRIEST, SAINT-VINCENT-DE-DURFORT, VEYRAS, VOULTE-SUR-RHONE.

# 8ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Marcel LAUNAY, né le 14/04/1954 à PRIVAS (07) et demeurant à 241 Avenue Jean Moulin 07210 BAIX

AUBIGNAS, BAIX, BERZEME, CHOMERAC, CRUAS, LE TEIL, MEYSSE, ROCHEMAURE, ROCHESSAUVE, SAINT-BAUZILE, SAINT-GINEYS-EN-COIRON, SAINT-LAGER-BRESSAC, SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, SAINT-PIERRE-LA-ROCHE, SAINT-PONS, SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC, SAINT-VINCENT-DE-BARRES, SCEAUTRES.

#### 9ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Julien NICOLAS, né le 13/07/1972 à NOGENT-SUR-MARNE (94) et demeurant à Les Blanchons 07530 AIZAC

Suppléant: M. Mathieu AUZAS, né le 23/12/1986 à AUBENAS (07) et demourant 15 la Trappe 07170 LAVILLEDIEU

AUBENAS, GENESTELLE, GOURDON, LACHAMP-RAPHAEL, LAVILLEDIEU, LAVIOLLE, MEZILHAC, SAINT-ANDEOL-DE-VALS, SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS, SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE, SAINT-GERMAIN, SAINT-JOSEPH-DES-BANCS, SAINT-JULIEN-DUSERRE, SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE, SAINT-PRIVAT, UCEL, VALLÉES-D'ANTRAIGUES-ASPERJOC, VESSEAUX.

# 10ème circonscription:

<u>Titulaire</u>: M. Georges ASTIER, né le 16/05/1954 à AUBENAS (07) et demeurant 07560 MONTPEZAT

<u>Suppléant</u>: M. Christian FARGIER, né le 10/03/1949 à AUBENAS (07) et demeurant à Moulin de Champagne 07380 MEYRAS

LE BÉAGE, COUCOURON, CROS-DE-GÉORAND, ISSANLAS, ISSARLÈS, LE LAC-D'ISSARLÈS, LACHAPELLE-GRAILLOUSE, MAZAN-L'ABBAYE, SAGNES ET GOUDOULET, ST-CIRGUES-EN-MONTAGNE, STE-EULALIE, USCLADE-ET-RIEUTORD.

#### 11ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Johnny POURRET, né le 25/02/1983 à AUBENAS (07) et demeurant à La Motte 07210 SAINT LAGER BRESSAC

AIZAC, ASTET, BARNAS, BURZET, CELLIER-DU-LUC, CHIROLS, JUVINAS, LABASTIDE-SUR-BESORGUES, LANARCE, LAVILLATTE, LESPERON, LE PLAGNAL, MAYRES,

MEYRAS, MONTPEZAT-SOUS-BAUZON, PEREYRES, PONT-DE-LABEAUME, ROUX, SAINT-ALBAN-EN-MONTAGNE SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER, THUEYTS, VALS-LES-BAINS.

## 12ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Thierry ROURE, né le 03/10/1964 à AUBENAS (07) et demeurant à Champ Blanc 07110 ROCHER

BEAUMONT, BORNE, CHASSIERS, CHAZEAUX, JAUJAC, JOANNAS, LABOULE, LOUBARESSE, PRUNET, ROCHER, ROCLES, SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES, SANILHAC, SOUCHE, TAURIERS, VALGORGE.

## 13ème circonscription

Titulaire: M. Didier ALBORE, né 09/06/1965 à AUBENAS (07) et demeurant à La Buissière 07170 LAVILLEDIEU

AILHON, FABRAS, FONS, LABEGUDE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS, LALEVADE-D'ARDECHE, LANAS, LENTILLERES, MERCUER, PRADES, SAINT-CIRGUES-DE-PRADES, SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON, SAINT-MAURICE-D'ARDECHE, SAINT-SERNIN, VOGUE.

## 14ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Daniel AUDOUARD, né le 06/03/1967 à AUBENAS (07) et demeurant 07170 LAVILLEDIEU

ALBA LE ROMAINE, DARBRES, LAGORCE, LUSSAS, MIRABEL, ROCHECOLOMBE, ST ANDEOL DE BERG, SAINT-JEAN-LE-CENTENIER, ST LAURENT SOUS COIRON, ST MAURICE D'IBIE, VALLON PONT D'ARC, VILLENEUVE DE BERG.

## 15ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Didier NURY, né le 03/06/1960 à PRIVAS (07) et demourant à Le Plantier 07110 LAURAC-EN-VIVARAIS

FAUGERES, JOYEUSE, LABEAUME, LABLACHERE, MALARCE-SUR-LA-THINES, PAYZAC, PLANZOLLES, RIBES, ROSIERES, RUOMS, SAINT-ALBAN-AURIOLLES, SAINT-ANDRE-LACHAMP, SAINT-GENEST-DE-BEAUZON, SAINT-PIERRE-SAINT-JEAN, VERNON.

#### 16ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Eric BALAZUC, né le 12/11/1965 à JOYEUSE (07) et demeurant Le Puech 07260 RIBES

Suppléant: M. Sylvain PESCHAIRE, né le 25/11/1982 à ALES (30) et demeurant Ségrières 07150 LABASTIDE DE VIRAC

LES ASSIONS, BANNE, BERRIAS-ET-CASTELJAU, CHAMBONAS, CHANDOLAS, GRAVIÈRES, MALBOSC, ST-PAUL- LE-JEUNE, LES SALELLES, LES VANS.

## 17ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Christian BALAZUC, né le 02/04/1952 à JOYEUSE (07) et demeurant Le Plot 07260 RIBES

BEAULIEU, BESSAS, GROSPIERRES, LABASTIDE-DE-VIRAC, ORGNAC-L'AVEN, SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES, SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES, SALAVAS, SAMPZON, VAGNAS.

## 18ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Bernard ALLIGIER, né le 14/06/1950 à LE TEIL (07) et demeurant à La Rouvière 07400 LE TEIL

BOURG-SAINT-ANDEOL, GRAS, LARNAS, SAINT-MONTAN, SAINT-THOME, VALVIGNÈRES, VIVIERS.

## 19ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Gilles CLAUZIER, né le 08/02/1967 à AUBENAS (07) et demeurant 275 chemin du Gay 07200 LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.

DOMPNAC, LAVEYRUNE, MONTSELGUES, SABLIERES, SAINT-LAURENT-LES-BAINS-LAVAL-D'AURELLE, SAINTE-MARGUERITE-LAFIGERE, SAINT-MELANY.

## 20ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. François COSTE né le 24/11/1973 à ALES (30) et demeurant quartier les terriers 07210 GROSPIERRES

BALAZUC, CHAUZON, LARGENTIERE, LAURAC-EN-VIVARAIS, MONTREAL, PRADONS, UZER, VINEZAC,

## 21ème circonscription

<u>Titulaire</u>: M. Patrick GIN, né le 02/07/1959 à DIJON (21) et demeurant à 270 chemin du Rieusset 07150 SALAVAS

BIDON, SAINT-JUST-D'ARDECHE, SAINT-MARCEL-D'ARDECHE, SAINT-MARTIN-D'ARDECHE, SAINT-REMEZE.

#### Article 2:

En tant que de besoin, l'ensemble des lieutenants de louveterie titulaires et suppléants pourront être sollicités pour suppléer ou soutenir chacun des lieutenants dans sa circonscription.

## Article 3:

L'arrêté préfectoral du 2014-352-0004 du 18 décembre 2014 fixant la liste des lieutenants de louveterie sur les 22 circonscriptions du département de l'Ardèche, l'arrêté préfectoral n° 07-2017-03-24-002 du 24 mars 2017 modifiant l'arrêté préfectoral n° 2014-352-004 du 18 décembre 2014 et l'arrêté préfectoral n° 07-2018-06-28-007 du 28 juin 2018 fixant la liste des 27 lieutenants de louveterie sont abrogés avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### Article 4:

Le présent arrêté est susceptible d'un recours auprès du tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou à sa publication. Il peut faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le préfet de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique devant la ministre de la transition écologique et solidaire.

Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

#### Article 5:

La secrétaire générale de la préfecture, le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche, notifié aux 26 lieutenants de louveterie et dont copie sera adressée au service départemental de l'ONCFS de l'Ardèche.

1 1 DEC. 2019

Privas, le Pour le préfet, Le préfeLa secrétaire générale,





